

FALEP



Federazioni di l'Associ L'àichi è d'Educazioni Pirmanenti
Fédération des associations laïques et d'éducation permanente

Dossier de présentation

Janvier 2022

Lega di l'insignamentu di Corsica
Ligue de l'enseignement de Corse



la ligue de
l'enseignement

un avenir pour l'éducation populaire



1. Présentation générale	3
La FALEP Corse : un acteur historique dans les secteurs du social et de l'éducation populaire	
2. Une équipe de professionnels	4
2.1. L'organigramme	4
2.2. L'effectif	5
2.3. Le budget	6
3. Les 4 pôles d'activité	7
4. Les bénéficiaires – Chiffres clés	8
5. Le service éducation populaire	10
Émanation de la Ligue de l'Enseignement	
6. L'action sociale	16
6.1. Le service de prévention spécialisée (SPS) « Marie Renucci »	16
6.2. Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	20
6.3. Le foyer (Maison d'enfants à caractère social)	26
7. Les partenaires	31

1. Présentation générale

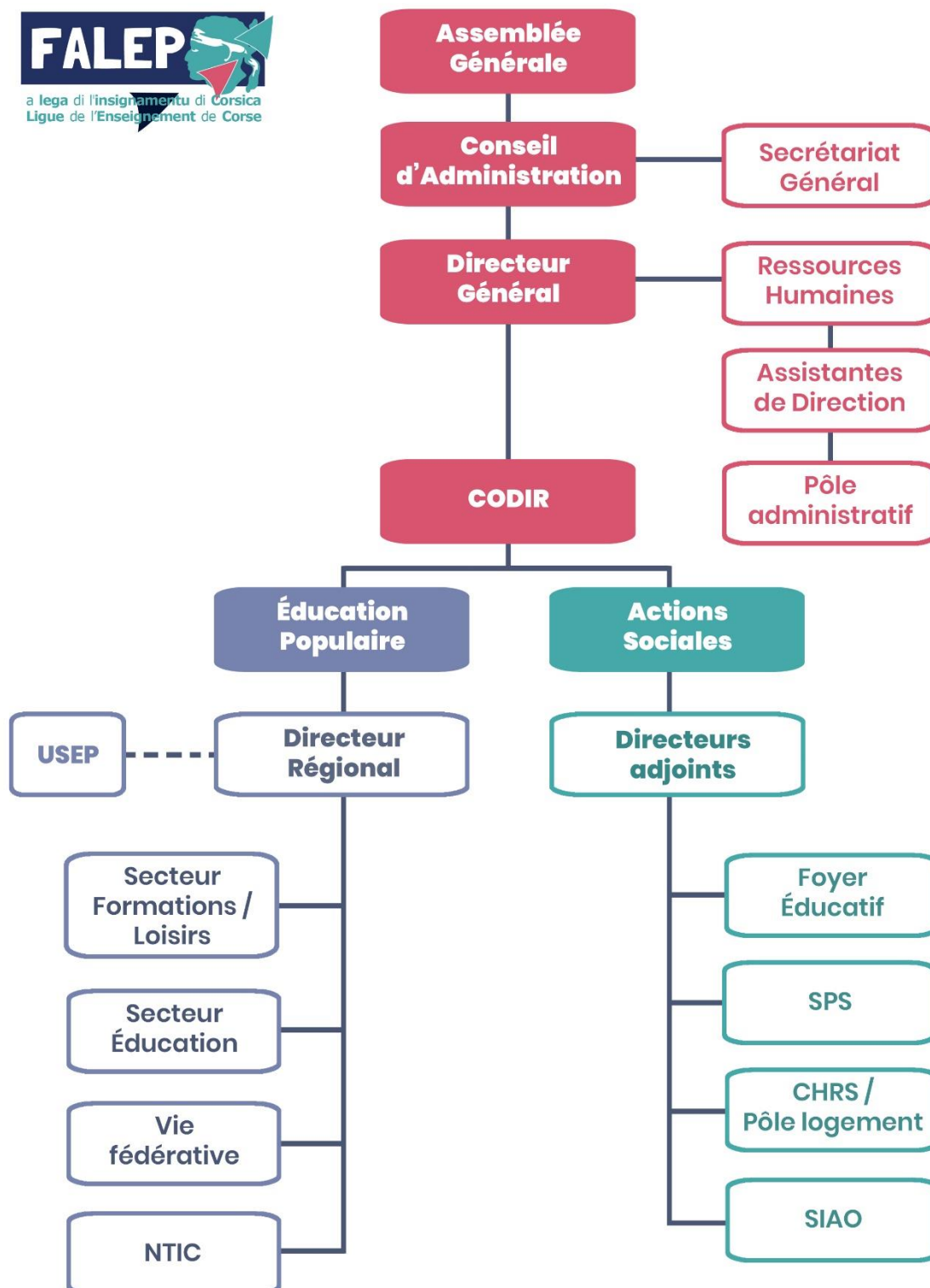


La FALEP en Corse, un acteur historique dans les secteurs du social et de l'éducation Populaire

- La FALEP (Fédération des associations laïques d'éducation permanente) est la déclinaison régionale de la Ligue de l'Enseignement (reconnue d'utilité publique).
- Association loi 1901, elle est régie par une assemblée générale de 55 fédérations d'associations affiliées, un conseil d'administration de 15 membres, un directeur général et un comité directeur (CODIR).
- Elle est un acteur majeur de l'économie sociale corse en termes d'effectifs (100 salariés), de budget annuel et de bénéficiaires.
- Elle est la seule structure professionnelle dans le secteur social en Corse.
- Elle a développé son activité à travers des services éducatifs et sociaux depuis plus de 40 ans.
- Elle gère 3 établissements sociaux et médicaux – sociaux :
 - Le Service de prévention spécialisée (SPS) depuis 1977 ;
 - Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) créé en 1989 ;
 - Le Foyer éducatif (Maisons d'enfants à caractère social) créé en 1990.
- Son service Éducation populaire décline ses actions en transverse avec les 3 établissements précités.
- Elle répond aux grands principes de laïcité et d'éducation populaire.
- La FALEP est implantée en Haute-Corse et en Corse du sud sous 2 entités juridiques différentes : FALEP 2A et FALEP 2B.
- La fusion FALEP 2A/2B a été actée le 15 décembre 2021 et officialise le nom **FALEP – Ligue de l'enseignement de Corse**.
- Rendre les usagers acteurs : s'orienter, par l'accompagnement social, éducatif ou culturel dans une démarche « agir avec », pour permettre à chacun, jeune en devenir et adulte, de reprendre son destin en main.

2. Une équipe de professionnels

2.1. Organigramme



2.2. L'effectif

L'effectif en 2021 est de **110** salariés professionnels.

■ Encadrement

1 directeur général, 1 Directeur régional de l'éducation populaire 3 directeurs adjoints, 3 chefs de service
(6% des postes, à parité H/F)

■ Secteur administratif

2 assistantes de direction, 4 secrétaires administratives
(9% des postes)

■ Secteur socio-éducatif

53 personnes (assistantes sociales, éducateurs jeunes enfants et spécialisés, moniteurs éducateurs, médiateurs)

Le Secteur éducatif, cœur de métier de la FALEP : **58%** des postes
(avec une majorité de femmes).

■ Secteur paramédical

2 psychologues

■ Services généraux

23 personnes :

Cuisinière, agents d'accueil et d'entretien, surveillants animateurs-accueil-nuit.

Le personnel féminin représente 66% de l'effectif global.

2.3. Le budget

Bien que fédération d'associations, la FALEP Corse est une association qui doit chaque année élaborer son budget.

De par son activité, elle gère des actions dites conventionnées qui font l'objet d'autorisation (cf. ci-dessous) et des actions non conventionnées, obéissant aux règles de l'appel à projets ou de subventions.

■ Le budget de l'Éducation Populaire

Ce budget s'appuie essentiellement sur la dotation de la Ligue de l'Enseignement Confédérale (Dotation Éducation Nationale) et sur certaines allocations des collectivités régionales ou européennes.

Le secteur Éducation populaire peut parfois, à l'instar du secteur marchand, facturer ses prestations dans le domaine de la formation, les loisirs et la culture.

■ Le budget de l'action sociale

Le budget de nos activités dans le cadre de l'action sociales est encadré par la loi du 2 janvier 2002.

Les structures (Service de prévention spécialisée, Centre d'hébergement et de réadaptation sociale, Maison d'enfants à caractère social) sont ainsi d'abord autorisées et habilitées puis reçoivent un tarif pour les prestations qu'elles offrent aux usagers, sous forme de dotation globale ou prix de journées.

Les ressources des établissements du secteur social et médico-social autorisés et habilités proviennent en grande partie des pouvoirs publics.

Ce financement est réglementé par le décret du 22 octobre 2003, décret codifié aux articles R 314-1 et suivants du CASF, modifié notamment par les décrets du 7 avril 2006, du 23 mai 2006 et du 31 mai 2006.

Concrètement, un budget prévisionnel est établi par les structures chaque année et donne lieu à une négociation budgétaire avec les autorités de tarification.

3. Les 4 pôles d'activité



Action en faveur du secteur culture-éducation-vie associative

- **Culture** : lecture, citoyenneté, éducation à l'environnement, cinéma et audiovisuel.
- **Sport** : avec l'USEP et l'UFOLEP.
- **Vie associative** : à travers son centre de ressources.

Action en faveur des familles et des enfants

- Équipe pluridisciplinaire : éducateurs de rue, médiateurs sociaux, animateur multimédia, animateurs socio-éducatifs.
- Lutte contre le décrochage scolaire, Espace santé jeunes, Espace public numérique, point accueil écoute jeunes.
- Service de médiation familiale.
- Prise en charge en internat des jeunes en danger ou délinquants et des jeunes majeurs avec un accompagnement éducatif au quotidien (Foyer éducatif)

Action pour l'hébergement et le logement

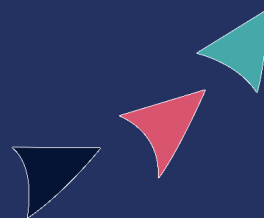
- Un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale à Ajaccio et à Porto-Vecchio.
- Un dispositif d'hébergement d'urgence et d'Allocation de logement temporaire (ALT).
- Un accueil de jour « Stella Maris » (prise en charge psychologique, sociale, médicale et juridique des personnes SDF, retraités et travailleurs pauvres).
- Un accueil de jour pour les femmes victimes de violences.
- Un pôle logement (accompagnement social, intermédiation locative...).
- Gestion de la plateforme d'accueil et d'écoute SIAO-115 numéro d'urgence (service intégré d'accueil et d'orientation).

Action en faveur de l'insertion et de l'emploi

- Des chantiers éducatifs, avec l'association A Vergha (première expérience de travail pour les jeunes des quartiers).

4. Les bénéficiaires

(Moyenne des chiffres clés sur 5 ans)



L'éducation populaire – la culture – la vie associative

Actions autour du livre et de la lecture en Corse du sud

32 Structures éducatives

45 Bénévoles

+ de 1 000 enfants qui bénéficient de lectures hebdomadaires

14 Communes

5 Formations bénévoles (Initiation à la lecture en langue corse / Le kamishibaï : histoire et utilisation / Lire la poésie / Formation pour les nouveaux bénévoles)

Actions autour du sport

32% des enfants scolarisés en Corse du sud licenciés à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), secteur sportif de la Ligue de l'Enseignement :

+ de 3 600 licenciés – **7^{ème} rang** au niveau national

56 Écoles et **22** associations

+ de 8 700 enfants concernés par les rencontres durant l'année scolaire

146 Écoles concernées par l'USEP

+ de 50 rencontres sportives organisées par an

Service de prévention spécialisée Marie Renucci

- **5** territoires couverts.
- **400** jeunes âgés de 6 à 29 ans accompagnés individuellement.
- **150** activités collectives organisées sur l'ensemble des territoires.
- **175** partenaires.
- **400** temps d'écoute réalisés dans le cadre de la médiation sociale jour et nuit.
- **35** jeunes de 16 à 25 ans bénéficiaires de l'action « chantiers éducatifs ».
- **165** enfants/adolescents pris en charge dans le cadre des dispositifs de lutte contre les décrochages scolaires.
- **100** ateliers mis en place dans le cadre de l'Espace Santé jeunes.
- **80** personnes accueillies dans le cadre du point Accueil écoute jeunes.
- **280** personnes bénéficiaires de l'Espace public numérique mobile.

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Pôle accueil (orientation)

- **651** personnes sans domicile stable accueillies et bénéficiaires des services.
- **168** ménages reçus en première demande d'hébergement logement en Corse du sud.
- **186** domiciliations administratives actives dans l'extrême sud et **541** actives à Stella Maris.
- **63** femmes victimes de violence (FVV) accompagnées de **54** enfants en accueil spécialisé.

Pôle hébergement

- **122** personnes en hébergement collectif et en diffus.
- **80** ménages en hébergement d'urgence – nuitées d'hôtel (100% de solutions trouvées – durée de séjour courte).
- **100%** de taux d'occupation

Pôle logement (accès-maintien)

- **179** personnes accompagnées vers et dans le logement (AVDL).
- **64** personnes logées et accompagnées par le dispositif d'intermédiation locative (IML).

Foyer

- Nombre d'adolescents suivis :
Entre 20 et 25 par an en moyenne
- Taux d'occupation :
Près de **100%**, soit **4 380 journées**.

Insertion et emploi

- En 2019, **28 jeunes** de 16 à 25 ans ont bénéficié de l'action chantier éducatif. 11 chantiers et 1 formation CACES ont été organisés...

5. Le secteur Éducation Populaire



Secteur Éducation

Lire et faire lire : actions autour du livre et de la lecture

- Animation d'ateliers pour la **Nuit de la Lecture** : pour l'édition 2020, La FALEP était présente dans la Médiathèque de Pietrosella (Corse-du-Sud), avec 220 participants.
- Pendant toute la durée du confinement, le service Éducation populaire est resté en lien avec les bénévoles pour favoriser les échanges virtuels autour du livre et de la culture et lutter contre l'isolement.
- **L'association Lire et faire lire continue de privilégier les interventions à distance suite au déconfinement.**
Un outil numérique gratuit (StoryPlay'r) a été mis en place.
- **Partir en livre**
L'affiche officielle de Partir en Livre 2020 a été créée cette année par l'illustratrice Aurélie NEYRET → www.partir-en-livre.fr
- **Opération « Sac de pages »**
Initiée en 2005, l'opération « Sac de pages » permet aux bénévoles de l'association Lire et faire lire de partager avec les enfants leur plaisir de la lecture dans les **centres de vacances et de loisirs, dans les médiathèques et autres points d'accueil d'enfants pendant les vacances scolaires** (été, automne, Noël, hiver, printemps)
- **Les "Jeudis de Juillet" aux Salines**
Une portée éducative pour tout public sur des thématiques comme l'environnement, les déchets, l'énergie, la mobilité, l'alimentation, la culture, l'insertion...

Le dispositif Junior Association

Dispositif national permettant à des jeunes de moins de 18 ans de se monter en association 1901.

Le jardin partagé : “ L’ORTU ”

En partenariat avec le centre social François Marchetti et les habitants de Paese Novu dans les quartiers sud de BASTIA.

Le développement du Service Civique

Le Service Civique permet à des jeunes de moins de 16 à 25 ans de s’engager pour une mission de 6 à 12 mois dans des structures associatives ou dans des collectivités.

Les ateliers relais

Dispositif permettant de promouvoir l’inclusion sociale des jeunes par la prévention des conduites à risque, et des comportements délictueux. Accompagnement s’intégrant dans un dispositif de réussite éducative en lien étroit avec les collèges.

Les ateliers du vivre ensemble

- **Contami** – Animé par une comédienne
Les participants échangent et écrivent autour de contes et de récits traditionnels transmis dans leur enfance, de par leur histoire, leur culture...
- **Atelier Culture et Patrimoine**
Échanges sur des thématiques culturelles, sorties culturelles et patrimoniales en lien avec ces échanges.
- **Réflexions citoyennes et événementielles**
Groupe de discussion afin de débattre sur des thèmes choisis en commun. Ce groupe de personnes bénévoles réfléchit sur des projets collectifs qui donneront lieu à des actions pensées et construites en commun.

L’accompagnement à la scolarité

Soutien scolaire, activités d’expression orale, écrite, corporelle et créative, animations autour du livre, ateliers d’initiation à l’informatique et aux notions de programmation.

Les ateliers Educ' Pop

■ Soutien à la parentalité

Permettre aux parents d'investir ou de réinvestir leurs fonctions parentales. Ces rencontres sont soit individuelles soit collectives l'accent est mis ainsi sur l'investissement des parents dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants (temps scolaire, péri et extra).

■ Réapprentissage des savoirs de base

Atelier dont l'objectif est de favoriser l'autonomie, l'intégration sociale, professionnelle et familiale des personnes en luttant contre l'illettrisme.

Santé, Bien-être

■ Le Bien Vieillir - Animé par une naturopathe

Ateliers à destination des séniors, axés sur la nutrition, avec pour objectif de favoriser une meilleure hygiène de vie, une meilleure connaissance de soi, faire prendre conscience des bienfaits d'une alimentation naturelle.

■ Musicothérapie - animé par un musicothérapeute

La musicothérapie utilise la musique, comme un médiateur. L'objectif, étant de développer des outils d'expression et de communication verbale et non verbale, à travers un travail sur le monde sonore qui constitue notre environnement : les bruits, les sons, la voix, le souffle, le silence, le geste...

Les Actions culturelles

■ Jeunes en librairie

Programme d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens, lycéens et apprentis de toutes filières, et aux jeunes scolarisés placés sous-main de justice qui a pour objectif de leur transmettre une meilleure connaissance de la chaîne du livre, de promouvoir l'accès au livre et à la lecture et de les familiariser à la fréquentation des librairies.

■ **Caravane des conteurs**

Groupe de bénévoles, passionnés, formés à l'art du conte par la Ligue de l'Enseignement de Haute-Corse, et souhaitant faire découvrir et redécouvrir les contes, en allant à la rencontre du public.

Les chantiers de jeunes bénévoles, les séjours montagne, I scontri

Actions où la socialisation et l'apprentissage de la citoyenneté trouvent une expression concrète. Entretien d'un monument, restauration d'une chapelle, etc..., Des séjours rencontre pour faire découvrir la Corse autrement, en aidant les jeunes à mieux vivre et à mieux se connaître à travers une appropriation du territoire en acquérant des savoirs dans le domaine du patrimoine de la région.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Programme en lien avec la Politique de la Ville qui s'adresse aux enfants et aux adolescents de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité ou ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et/ou culturel favorable à leur développement. Accompagnement individualisé des parents et des enfants inscrits dans ce programme

Secteur Animation Environnement Loisirs

Accueils de Loisirs

Communauté des Communes du Cap Corse

Cet ALSH, géré par la FALEP, permet d'accompagner les communes du Cap Corse dans leur désir de promotion du développement culturel et de la mise en place d'une politique adaptée d'aménagement du temps de l'enfant. Il est positionné sur deux sites : BRANDO et LURI, et accueille 32 enfants par site.

Secteur NTIC

EPN Sant' Angelo

- ✓ Ateliers en groupe d'initiation à l'informatique
- ✓ Accompagnements individuels
- ✓ Accompagnement à l'accès aux services publics
- ✓ Initiation au codage informatique (écoliers)
- ✓ Accès libre
- ✓ Hébergement d'un conseiller numérique France Services

Senior Online

Ateliers à destination des Seniors résidant dans les quartiers qui dépendent de la Politique de la Ville de Bastia.

Atelier RAP – Animé par un Ingé Son

Ateliers d'initiation à la MAO (Musique Assistée par Ordinateur), ouverts aux adolescents (milieu scolaire, extra-scolaire, protection judiciaire, centre de loisirs...), et jeunes adultes, dans le cadre d'une intervention à l'année, tous les mercredis, et sous forme de mini stages lors des vacances scolaires.

Secteur Vie fédérative

APAC

Affiliations

Secteur Formations

BAFA / BAFD

La FALEP, organisme de formation habilité par décision du ministre chargé de la jeunesse, organise des sessions formation conduisant à la délivrance du BAFA et du BAFD sur toute la région Corse. Une dizaine de sessions à Ajaccio et Bastia sont mise en place chaque année.

Formation Civique et Citoyenne (Services Civiques)

La FFC est obligatoire pour chaque volontaire du Service Civique. Elle se découpe en deux parties :

- **Un volet théorique** comprenant plusieurs modules de sensibilisation aux enjeux de la citoyenneté avec des thématiques citoyennes autour des valeurs de la République Française, de l'organisation de la cité et de son fonctionnement, des grandes questions de société.
- **Un volet pratique** sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (**PSCI**), dispensé par les organismes habilités (Pompiers ou associations).

Formation des bénévoles

- Formations techniques liées aux activités ou au fonctionnement des associations.
- Formations pour accompagner les bénévoles Lire et Faire Lire dans leurs interventions.

6. L'action sociale



Le Service de prévention spécialisée « Marie Renucci » (SPS)

Mission

La prévention spécialisée : un travail de rencontre, à travers une présence sociale dans la rue, sur des territoires urbains, péri-urbains et ruraux.

C'est une action éducative et sociale en immersion dans le milieu de vie des jeunes.

La prévention spécialisée s'inscrit dans la politique de protection de l'enfance.

Ses orientations sont déclinées dans le schéma départemental et plus largement dans les politiques sociales, urbaines, économiques et culturelles de la région.

Objectifs généraux

- Prévenir toutes formes de ruptures qu'elles soient sociales, familiales ou scolaires.
- Accompagner les jeunes dans l'élaboration de leurs projets de vie et la résolution de leurs difficultés quotidiennes (psychoaffectives, familiales, médicales, scolaires, professionnelles ou liées au logement) ;
- Renforcer les capacités éducatives de leur environnement familial.

Principes fondamentaux

L'intervention est caractérisée par :

- L'absence de mandat nominatif au profit d'un mandat territorial (principe fondamental qui différencie la prévention spécialisée de l'intervention administrative ou judiciaire en milieu ouvert) ;
- La libre adhésion (les jeunes et les adultes sont libres d'adhérer à la relation proposée par le professionnel ou de la refuser) ;

- La **garantie de l'anonymat des jeunes** (l'action du SPS implique discrétion, confidentialité et devoir de réserve pour préserver les liens de confiance) ;
- Le partenariat (avec l'ensemble des acteurs du territoire concerné) ;
- Les actions hors-les-murs (non institutionnalisées).

Public

Le Service de prévention spécialisée de la FALEP s'adresse aux enfants, adolescents, jeunes majeurs (10/25 ans) et leurs familles.

Territoires d'intervention

Dans le cadre de l'absence de mandat nominatif, le Service de prévention rayonne sur **5** territoires :

- **AJACCIO** : Quartiers Empereur, Salines, Cannes
- **VALLEE DE LA GRAVONA et ORNANO** : Sarrola, Pernicaggia, Baléone, Porticcio
- **OUEST CORSE** : Intercommunalité Spelunca Liamone et principalement Vico, Cargèse, Sagone
- **EXTREME SUD** : Sartène/Propriano, Porto-Vecchio/Bonifacio

Champs d'intervention

Travail de rue et de présence sociale

L'intervention en prévention spécialisée se distingue de l'ensemble des interventions du secteur social et éducatif par sa **pratique de terrain**, appelée **travail de rue et présence sociale**. Pilier de l'intervention du SPS, cette action consiste à intégrer le cœur de vie des jeunes et de leurs familles pour ainsi :

- Amorcer une relation avec des jeunes en difficulté, en particulier ceux qui n'ont pu ou su exprimer de demandes d'aides ;
- Comprendre leurs itinéraires et habitudes ;
- Tisser et maintenir un lien social avec les populations en risque de marginalisation ;
- Observer et évaluer les besoins et potentialités de ce public ;
- Partager ces observations avec nos partenaires

Le développement social local

Plusieurs initiatives sont développées sur les territoires : mises en place de cafés de rue, animations de réunions de « diagnostic partagé », actions menées avec les conseils citoyens, travaux en étroite collaboration avec les communes et intercommunalités...

La finalité de ces actions est double :

- Le développement du territoire ;
- La création de liens plus étroits pour réussir ensemble.

Éduquer à travers des actions collectives

Activités sportives et socioculturelles menées par les éducateurs, actions partenariales, temps forts dans les quartiers, fêtes... Autant de moments partagés pour mieux connaître les jeunes et délivrer des messages préventifs et éducatifs.

La médiation sociale de nuit et de jour

« Assurer une présence lorsque l'ensemble des services sont fermés », telle est la philosophie de l'équipe de médiation de nuit tout au long de l'année.

Elle réalise son intervention dans les quartiers prioritaires et sur les communes de la CAPA tous les soirs du lundi au vendredi de 21h00 à 2h00. Cette action est complétée par une équipe intervenant en journée, assurant ainsi un relais.

Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) Spaziu Ghjuventù-Extrême

Alternant les actions « dans les murs » et « hors les murs », le PAEJ est une structure de proximité avec des fonctions d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation destinée aux jeunes en situations à risque et à leurs familles.

Les chantiers éducatifs

L'organisation de chantiers, complétée par l'animation d'un parcours citoyen et la proposition d'une formation, offre aux jeunes âgés de 16 à 25 ans une première expérience professionnelle rémunérée, en équipe et sur de courtes périodes renouvelables. Ces chantiers contribuent au travail d'insertion sociale et professionnelle et à la prévention du décrochage scolaire.

Les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire

Le Service de Prévention propose à plusieurs établissements des territoires, l'animation de dispositifs (ateliers relais, plateforme *éduc'active*, bien-être à l'école, groupes de paroles) afin de lutter

contre les risques liés au décrochage scolaire et prévenir la marginalisation sociale des jeunes soumis à l'obligation scolaire.

L'Espace public numérique (EPN)

Il vise à favoriser l'accès et la familiarisation aux nouvelles technologies pour tous.

L'EPN (situé dans les locaux du service Éducation populaire) propose ainsi des formations et modules individualisés, l'E-administration ou encore le garage numérique en libre accès.

Un EPN mobile complète ces actions sur les territoires.

L'Espace Santé Jeunes (ESJ)

L'ESJ de la FALEP optimise sa proximité avec les jeunes et sa connaissance du terrain par des actions visant à réduire les prises de risques des enfants, adolescents, jeunes adultes et de leurs familles. Espace d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de documentation, l'ESJ a pour vocation de rendre acteurs de leur santé les publics concernés.

La médiation familiale

Elle s'adresse à la famille dans sa globalité, dès lors que des difficultés à communiquer sont apparues, notamment en cas de conflits et de rupture de liens. Les prestations proposées concernent les situations suivantes :

- Les divorces et séparations ;
- Les conflits familiaux entre parents et jeunes adultes et ceux autour du maintien des liens grands-parents/petits-enfants ;
- Les médiations extrajudiciaires et/ou judiciaires et les autres situations (successions intrafamiliales conflictuelles par exemple...).

La passerelle avec le service éducation populaire

Elle se traduit par :

- Une concertation entre les deux services ;
- Le partage de réunions ;
- La mise en place d'actions au titre de valeurs communes : éducation et formation ; culture en partage ; numérique

Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Mission

Le CHRS relève de la lutte contre les exclusions.

Ses missions sont : l'accueil, l'hébergement, le soutien, l'accompagnement social et l'insertion sociale et professionnelle des personnes ou familles en difficulté ou en situation de détresse.

L'établissement s'est développé sur deux territoires : Ajaccio et l'extrême sud avec une antenne à Porto-Vecchio.

Ses 3 pôles complémentaires (accueil, hébergement et logement) apportent une réponse diversifiée, de l'inconditionnalité de l'accueil et de l'urgence d'une mise à l'abri jusqu'à l'accompagnement social spécialisé dans le logement.

Il est composé d'équipes pluridisciplinaires permanentes, qui assurent la gestion quotidienne de ces dispositifs et proposent un soutien personnalisé sur les plans social, psychologique et éducatif.

Objectifs

Le CHRS repose sur des principes de **respect**, de **confidentialité** et de **confiance** et s'articule autour de 3 objectifs :

- **Accueil et orientation :**
Offrir une présence et une écoute professionnelles afin de faciliter l'expression de la personne reçue, l'aider à clarifier ses idées, ses difficultés et ses attentes et lui faire prendre conscience de ses potentialités ;
- **Création du lien social :**
Organiser des médiations professionnelles et des échanges avec et autour de la personne ;
- **Soutien aux personnes :**
Leur permettre de retrouver une capacité d'autonomie sociale et personnelle ;
Favoriser l'acquisition et/ou le renforcement de connaissances par des approches individuelles et collectives.

Public

Généraliste, le CHRS s'adresse à un public hétérogène, composé de personnes seules (homme ou femme) ou de familles avec ou sans enfant.

Toutes recherchent néanmoins un toit.

Les problématiques majoritairement rencontrées sont liées à :

- Des ruptures (perte de toit, expulsions locatives, ruptures familiales, violences conjugales ou intrafamiliales) ;
- L'errance ;
- Des conduites addictives ;
- Des difficultés psychologiques.

Le CHRS accueille physiquement près de 600 ménages par an.

Pour chacun d'entre eux, des entretiens d'évaluation sont réalisés.

Avec un taux d'occupation de 100%, un flux de personnes hébergées qui représente le double de sa capacité de places, **le CHRS répond présent aux personnes à la rue, en situation précaire ou en attente de solution de logement.**

Modalités d'intervention

Le pôle accueil

Prévenir l'exclusion : accueillir, écouter, diagnostiquer, orienter.

La mission de premier accueil, en coordination avec la plateforme SIAO 2A (Service intégré d'accueil et d'orientation) est réalisée par des travailleurs sociaux dans les bureaux du CHRS.

Des entretiens avec ou sans rendez-vous et un accompagnement individualisé permettent, pour chaque ménage reçu, d'établir un diagnostic social, de proposer une orientation adaptée si nécessité de mise en sécurité et parfois de réaliser l'ouverture de droits.

- **+ de 80** évaluations sociales / an réalisées par le pôle social de Stella Maris (*Cf ci-dessous*)
- **+ de 100** évaluations sociales / an réalisées par l'équipe éducative du CHRS à Ajaccio
- **Près de 70** évaluations sociales / an réalisées par l'équipe éducative du CHRS à Porto-Vecchio

Accueil de jour Stella Maris

Stella Maris est un lieu d'accueil sans condition des personnes à la rue.

Son objectif est de permettre à ces personnes les plus en difficultés de :

- Se poser, se sentir en sécurité, retisser du lien ;
- Trouver un ensemble de prestations gratuites (sanitaires, douches, buanderie, café, collation, bibliothèque...) ;
- Être reçues et écoutées par des travailleurs sociaux et une psychologue qui facilitent l'accès à l'information, aux droits et à la santé.

+ de 650 personnes / an accueillies
Près de 650 entretiens psycho-sociaux / an réalisés (À noter : la création en 2020 d'un pôle médiation-santé, optimisant ainsi le conventionnement avec de nombreux partenaires.)

Accueil spécifique des femmes victimes de violences (FVV)

Le CHRS est membre de la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), acteur au niveau local et national de la lutte contre les violences faites aux femmes.

L'accueil spécialisé Femmes victimes de violences garantit à chaque femme d'être entendue et sécurisée :

- À travers une permanence quotidienne, travailleurs sociaux et psychologues assurent une écoute bienveillante, une information adaptée, un soutien social et psychologique pour l'aide à la décision ;
63 femmes victimes reçues en 2019 dont 54 accompagnées d'enfants
- Par un accompagnement, dans une démarche consentie, auprès des services de police, justice et médicaux ;
- Par une réponse immédiate aux situations d'urgence en termes de mise à l'abri et d'hébergement ;
- **31** accueils en dispositif d'urgence, 13 entrées directes en CHRS.

L'expérience acquise auprès de ce public a conduit le CHRS à rechercher les réponses les mieux adaptées à l'ensemble des problématiques avec la mise en place de dispositifs dédiés (logement, groupe de parole...).

Gestion du 115 Numéro d'urgence

Le CHRS assure **l'écoute du numéro 115 à travers le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO).**

Dès la création des SIAO en 2010, la FALEP a été choisie par l'État pour sa mise en œuvre.

Cette désignation est une marque de confiance professionnelle accordée à la FALEP, garante du fonctionnement et des missions confiées dans le cadre de la loi :

- Respect de l'équité dans le traitement des demandes
- Neutralité entre les opérateurs
- Indépendance vis-à-vis des institutions

Cette plateforme, accessible 365 jours/an, 7 jours/7 et 24h/24 assure la coordination de l'urgence sociale du secteur de l'accueil et de l'hébergement.

- **6237** appels en 2019, articulation avec les maraudes et associations de solidarité
- **1827** demandes de mise à l'abri, liaison-orientation auprès de l'ensemble des structures d'hébergement d'urgence

Le pôle hébergement

Favoriser l'autonomie et l'insertion sociale par l'hébergement et le logement.

Le CHRS fonctionne selon le principe de **l'inconditionnalité de l'accueil.**

Les orientations sont faites par le SIAO et les places d'urgence régulées par le 115.

Finalités communes :

- Offrir un soutien professionnalisé à des personnes très isolées, sans réseau ni appuis familial ou amical et à des

- familles en difficultés sociales, confrontées à des freins pour l'accès ou le maintien dans un logement ;
- Mettre en œuvre des actions dans une démarche portée par la notion « *agir avec* » et stimuler les potentiels de chaque individu ;
- Accompagner la résolution des difficultés, pour faciliter l'autonomie par l'accès aux droits et à la Citoyenneté, à l'emploi et à la formation, à la santé, au logement et à la participation sociale.

Le dispositif hébergement en CHRS a une capacité totale de **61 places** en collectif et en logement diffus.

- **Taux d'occupation 2019 : 100%**
- **105 personnes** concernées.
- Public très féminisé, regroupant 54 ménages, composés à proportion égale d'une seule personne ou de familles monoparentales.

L'hébergement d'urgence

- Des solutions immédiates mais de courte durée pour des publics vulnérables (familles avec enfants-femmes victimes de violences).
- Ce type d'accueil permet un diagnostic de la situation et une prise en charge adaptée avec une réorientation vers des solutions plus pérennes.
- **80 ménages** soit 135 personnes hébergées dans le dispositif d'urgence en 2019.

Le dispositif ALT (Allocation logement temporaire)

- Le dispositif ALT répond aux carences du territoire corse en matière de logements de petites tailles. Il est utilisé par le SIAO pour répondre aux accueils d'urgence.
- Les logements partagés en ALT offrent **52 places supplémentaires** pour des personnes avec de très faibles ressources.

- En 2019, l'hébergement a concerné **92 personnes. 40% des personnes sorties** ont accédé à un logement personnel.
- L'hébergement offre un temps nécessaire pour permettre une évolution positive des situations de chacun et l'élaboration d'un projet. L'accompagnement des personnes, avec des parcours et des difficultés multiples, s'appuie sur leurs ressources personnelles indispensables à la réussite de leur projet.
- L'accompagnement individualisé est complété par des activités collectives (atelier lecture, cuisine, jardinage...). Ces temps collectifs favorisent des relations intrafamiliales différentes du quotidien et des sorties afin de se repérer dans l'environnement et identifier ce qui est important pour chacun.

Le pôle logement accompagné

Soutenir et accompagner l'accès aux droits et au maintien dans le logement.

Avec ce dispositif, la FALEP s'est engagée dès 2009 dans la mise en œuvre de la stratégie du logement d'abord.

L'Intermédiation locative (IML) :

- Un parc de **33 logements**
- Une habilitation à proposer des logements à titre onéreux à des ménages à faibles revenus
- Un droit à l'allocation logement par le biais de l'intermédiation
- Une orientation assurée par le SIAO
- Une possibilité de bail au profit du bénéficiaire
- 64 personnes accompagnées en 2019
- Plus de 100 ménages logés en 10 ans

Le dispositif AVDL

(Accompagnement vers et dans le logement) :

- Une mesure d'accompagnement social pour l'autonomie des ménages
- Un soutien aux familles fragiles dans leur projet d'accès au logement ou menacées d'expulsion
- **100** ménages par an concernés

Nouvelles perspectives

- Création d'une micro-crèche pour compléter l'existant en matière de garde d'enfants sur Porto-Vecchio.
- Pérennisation du Contrat d'insertion professionnelle (CIP), pour un « turnover » plus rapide des places d'hébergement, grâce à l'accès à l'emploi et aux ressources suffisantes pour un logement autonome.
- Création d'un appartement thérapeutique pour les personnes en précarité.
- Création d'une maison relais

Le Foyer

Cadre juridique et mission

Le foyer a pour mission d'accueillir des jeunes en difficulté et/ou en danger.

C'est un établissement classé dans le champ des institutions sociales et médico- sociales, régi par la loi du 2 janvier 2002.

Il possède une double habilitation lui permettant d'accueillir des mineurs **au titre de la protection de l'enfance** (article 375 du code Civil) ou **relative à l'enfance délinquante** (Ordonnance du 2 février 1945).

Son financement est assuré par la Collectivité de Corse et la Protection judiciaire de la jeunesse, par l'octroi d'un prix de journée renégocié annuellement.

Objectifs généraux

Le foyer propose à des jeunes en difficulté un cadre de vie sécurisant, un suivi éducatif centré sur la vie en collectivité, l'école, la formation et/ou l'emploi.

La prise en charge vise à leur apporter des règles et des repères et à les accompagner dans les apprentissages de la vie quotidienne, l'autonomie et la socialisation.

Public

- **Entre 20 et 25 adolescents** suivis en moyenne par an
- Taux d'occupation : près de **100%**, soit **4300 journées**
- **Capacité d'accueil : 14 chambres**, pour filles et garçons âgés de 13 à 21 ans (activité constante et intense sur l'année)
- Scolarité ou formation professionnelle poursuivie pour la plupart d'entre eux (obtentions de CAP en peinture/plaquistes, signatures de contrats d'apprentissage) ; adolescents « hors dispositifs » pris en charge dans le cadre de l'atelier interne du foyer en attente d'inscription dans un projet de formation.
- 25% de retour en famille avec suivi en milieu ouvert
- 8% placés dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse

Fonctionnement

- Le foyer est basé dans de nouveaux locaux à Suartello (Ajaccio), depuis juin 2020.
- L'établissement fonctionne **365 jours par an, 24h sur 24 en internat complet.**
- Sa superficie est d'environ 600 m² avec une cuisine, une salle à manger, une salle d'activités (console électronique, bibliothèque, jeux de société), une salle TV, bureaux, lingerie, un patio intérieur et un jardin clôturé.
- Chaque chambre est individuelle, équipée d'un climatiseur réversible, d'une salle de bain et toilettes, d'un lit en 90, d'un bureau et d'une armoire.
- L'encadrement est assuré par une équipe pluri disciplinaire composée d'un directeur adjoint, d'une psychologue clinicienne, sept éducateurs, un animateur, deux surveillants de nuit, une lingère et une cuisinière.

L'action éducative se décompose autour de 7 axes de travail :

- La vie en collectivité
- Un règlement de fonctionnement remis à chaque jeune lors de son arrivée au foyer.
- Une réunion mensuelle avec les jeunes pour un temps d'écoute et de régulation afin d'établir un débat sur les règles de vie du foyer, d'écouter leur vécu, leurs désirs et de mieux gérer les conflits.

La scolarité et la formation

- Pour l'adolescent inscrit dans un projet scolaire et/ou de formation, une vigilance est indispensable pour lui éviter des difficultés supplémentaires.
- Pour celui en rupture avec le système scolaire et non inscrit dans un projet de formation, la motivation et l'accompagnement dans la réalisation de son projet personnel sont des leviers.
- Observer mais surtout communiquer, encourager, dynamiser et faire prendre conscience au jeune de ses possibilités.
- Depuis 2014, un atelier d'activité de jour leur permet de découvrir et d'optimiser leur potentiel pour retrouver la dynamique nécessaire à une scolarité/formation traditionnelle.
- Cette période de transition d'un mois (renouvelable 2 fois) doit leur permettre de redéfinir leur projet personnel et les moyens d'y parvenir.
- Les jeunes entreprennent là un parcours où les intervenants transmettent le désir d'apprendre.

Une écoute personnalisée

- Un entretien individuel mensuel entre le jeune et ses éducateurs référents pour faire le point sur les objectifs du placement.
- À l'arrivée au foyer, une rencontre obligatoire avec la psychologue est programmée.

Santé – Hygiène de vie

- Rencontre, dès l'arrivée au foyer, d'un médecin généraliste pour évaluer l'état général du jeune. Il est établi un certificat d'aptitude à la pratique du sport.
- Une démarche souvent nouvelle pour un grand nombre d'entre eux qui ne reçoivent pas ou peu de soins.
- Mise à jour des carnets de vaccinations.
- Consultation d'un spécialiste durant son séjour si nécessaire, en collaboration avec la famille.

Objectifs : faire prendre conscience au jeune et à sa famille de l'importance de la santé et des soins.

Travail en collaboration avec le secteur pédopsychiatrique pour la prise en charge des troubles psychologiques et psychiatriques.

Information auprès des jeunes sur le respect de leur corps et sur les précautions à prendre (prévention des conduites à risques, contamination par les MST ou le HIV, toxicomanie et tabagisme...).

Développement personnel

- Organisation au foyer éducatif d'activités sportives et de loisirs afin de favoriser l'insertion des jeunes. Ces activités sont encadrées par les animateurs et les éducateurs.

Un travail basé sur la participation active et régulière afin que le jeune intègre :

- Le respect de l'autre
- L'organisation du temps
- La planification des activités
- La régularité dans l'effort

- Ces activités, pendant les vacances scolaires et des camps permettent aux adolescents de découvrir divers sports, de canaliser leur énergie et de respecter des procédures et des règles. **L'objectif** est de leur permettre de s'adapter à des conditions de vie dans un contexte différent, d'éveiller leur curiosité sur le monde qui les entoure et de s'affirmer positivement.
À noter : possibilité pour chacun de s'inscrire aussi dans des clubs extérieurs.

Suivi administratif

- Accompagnement des jeunes dans leurs différentes démarches administratives :
 - Papiers d'identité
 - Couverture sociale
 - Dossiers de soins
 - Dossiers scolaires
 - Rendez-vous Pôle emploi, ASSEDIC, Mission Locale...

Soutien à la parentalité

- Collaboration primordiale avec les familles, afin de favoriser leur implication et connaître leur position sur chaque décision.
- Entretiens réalisés dès l'accueil pour présenter la structure, élaborer les droits de visite et d'hébergement (selon l'ordonnance de placement), les desiderata de la famille envers le jeune et vice-versa.
- Entretiens avec les éducateurs, la psychologue et le directeur tout au long du placement.
- Travail sur le rétablissement du lien parents/enfant
Les relations avec la famille sont complexes, entrent en jeu des sentiments contradictoires vis-à-vis de l'institution (culpabilité, rivalité, transfert, opposition...). La FALEP clarifie la place de chacun et fixe avec elle des buts concrets à atteindre.

Le foyer est un lieu où le jeune et sa famille expérimentent une distanciation positive et un nouveau mode relationnel. La disponibilité, la bienveillance et la neutralité des éducateurs restent les garants de cette nouvelle orientation.

7. Nos Partenaires



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Bastia CITTÀ DI CULTURA



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Bastia Golo Méditerranée - U Marinu
Provence Logis Bât 145 - BP 154
20292 BASTIA CEDEX
Téléphone: 04.95.32.87.83 FAX: 04.95.31.39.54
umarinu@wanadoo.fr www.umarinu.com



